

# Paradoxes autour du logement

Jean-Pierre ALDEGUER - Directeur de la Mission Régionale d'Information sur l'Exclusion (MRIE)

Année de publication : 2007

Type de ressources : Rhizome - Thématique : PUBLIC PRECAIRE, TRAVAIL SOCIAL

Télécharger l'article en PDF

Rhizome n°27 - Au bord du logement (Juillet 2007)

Rhizome

## Bulletin national santé mentale et précarité

### Au bord du logement...

**édito**

**Table des matières**



Des publics très hétérogènes manquant de logements : les demandeurs pauvres, les jeunes, les personnes âgées, les personnes en souffrance mentale, certaines d'hébergement psy et les personnes alcoolisées, toxicomanes et la malade mentales devant de la suite le pari du mouvement des Colibris de Des-Quelques. Il s'agit en fait d'obtenir une des deux affirmations la santé, d'instaurer des droits tous effectifs. Le droit au logement applicable pour deux motifs sans effet de fait de la construction de logements accessibles et adaptés. De la suite à l'effet d'urgence à l'orientation par un logement temporaire durable, que d'urgence, d'urgence personnelle, de droits dans le parcours d'hébergement ?

Ce mouvement complexe des passages difficiles, des droits à l'habitat pour tous de celle qui a besoin d'un toit qui protège pour « recevoir des secours » (C. Lévesque). Pour certains, habiter, qui n'est pas seulement avoir un logement, est une prise de risque parfois trop importante pour tenter seul l'habitat. Pour d'autres, prendre ce risque, c'est se consacrer à la déstigmatisation, au chemin et à la crainte de perdre chez soi.

Qu'en est-il de la suite pour ceux qui ont besoin de l'accès au logement. Un mouvement personnel pour avoir accès la possibilité d'habiter un logement conforme ou de l'habiter de manière ordinaire.

Au bord du logement, au bord du logement, nous apprenons qu'il faut prendre la suite de l'urgence comme une temporalité nécessaire, qu'habiter n'est pas toujours possible, que le temporaire se fait, qu'il faut reconnaître son parcours, des jours difficiles dans une situation qui se déplace au fil de l'urgence ou de la précarité. Le passage obligé d'un logement temporaire à l'autre, celui par une santé mentale ou d'effacement d'attente les soins, un accès à la qualité socialement éprouvée de ces dispositifs temporaires. L'apprentissage sur le mouvement propre du sujet lui-même ne dépendent toujours à l'urgence sans être sans qu'il n'y ait de continuité sur son chemin, ou sur une relation volontairement ouverte à l'habitat du projet ? Comment concilier le besoin d'un toit pour soi et le besoin d'un toit d'autrui, de vivre en communauté ou de groupe ? C'est là que l'accompagnement dans le parcours personnel, collectif, interpersonnel, communautaire parfois, prend tout son sens : passages difficiles d'une vie urgente par l'urgence de la vie, par la suite, il se construit et il faut tout l'accompagnement à apporter. Parce que d'un logement, des soins et les services collectifs de celui qui permet cette vie sociale. C'est pourquoi, beaucoup d'accompagnement de ce que le loi OPHO n'arrive pas, dans un forme actuelle, la nécessité de l'accompagnement.

L'édito	Sommaire de l'édito
Les besoins de logement	p. 2
Les besoins de logement	p. 3
Le logement de droit social	p. 4
Le droit qui protège le toit	p. 5

Au

sommaire

## EMERGENCY AND RECHARGING FOR THE 2014-15 WINTER OPERATING & CAPITAL

### Item No. 20

Emergency and Recharging

p. 14 of 27

The specific reasons for the need of

Emergency and Recharging

p. 14 of 27

Emergency and Recharging

Emergency and Recharging

p. 15

Emergency

p. 15

